

En conséquence il s'impose que la première mesure prise pour restaurer le saumon dans l'ensemble du réseau fluvial du fleuve Fraser ait pour objet d'écartier la menace constante de destruction que le cañon de Hell's Gate constitue. Ceci fait, maints bancs vont vite se repeupler d'eux-mêmes tandis que la Commission s'occupera de faire renaître les bancs disparus, de stimuler artificiellement ceux qui sont en voie de s'éteindre, et de provoquer des montées vers des régions nouvelles. La suppression graduelle des obstacles de moindre importance pourra se faire en même temps, au fur et à mesure que les études biologiques et du génie révéleront la nature des mesures correctives à prendre.

Telles sont les données et les conclusions qui résultent de six années d'une étude acharnée de toutes les sources de renseignements accessibles, officielles et commerciales, et des faits révélés par l'une des plus grandes entreprises d'étiage du poisson jamais tentées. Des milliers de poissons ont été munis, tant en eau salée qu'en eau douce, d'étiquettes bien visibles en celluloid, qui ont été par la suite recueillies par des personnes stimulées par l'octroi de récompenses ou autrement, et par des observateurs exercés postés par tout le territoire.

La Commission soumet avec les présentes un rapport biologique de son personnel scientifique qui est un remarquable travail de recherche et d'analyse.* Le Docteur W. F. Thompson, avant de passer à la Commission, était le Directeur du service scientifique de la Commission internationale de la pêche au flétan et c'est à lui que l'on doit en grande partie l'œuvre à bon droit universellement réputée de cette dernière. Il est maintenant l'expert conseil pour les questions scientifiques de la Commission de la pêche au saumon.

Une fois convaincue que le cañon de Hell's Gate constituait l'obstacle fondamental à toute restauration de la remonte du saumon sockeye dans le fleuve Fraser, la Commission, ne se contentant pas de faire porter ses recherches d'ordre biologique sur ce point, retint encore les services des meilleurs ingénieurs en pêcheries qu'elle put trouver. M. Milo Bell, l'ingénieur en chef de la Commission, est le seul ingénieur pratiquant des deux pays spécialisé dans les dispositifs tendant à la conservation du poisson directement adaptés au saumon du Pacifique. Il a, à son tour, pour l'aider à titre d'expert conseil, M. le Professeur Charles W. Harris, éminent ingénieur des ouvrages hydrauliques.

On se sert depuis nombre d'années de passes migratoires pour permettre au poisson de remonter les rivières obstruées par des barrages ou des obstacles naturels. C'est au barrage de Bonneville sur le bas Columbia que la plus grande installation du genre a été faite jusqu'ici. Le coût des dispositifs de pêche au Barrage de Bonneville s'élèverait à \$7,000,000. Ces dispositifs ont néanmoins abondamment démontré par la façon qu'ils ont permis au saumon dit Chinook de remonter le fleuve Columbia que la dépense en était justifiée. Il est donc bien reconnu dans le domaine de la technique que les passes migratoires sont d'un usage pratique.

Le rapport du génie joint aux présentes* recommande de faire usage de passes migratoires pour triompher de l'obstacle que présente le cañon de Hell's Gate. Or, bien que la montée du saumon du Fraser dépasse de beaucoup celle du fleuve Columbia tant en quantité qu'en valeur, le coût d'installation des passes migratoires projetées dans le cañon de Hell's Gate, y compris le devis

* La Commission présenta des exemplaires identiques de ses rapports aux deux Gouvernements. Le Chargé d'Affaires ne jugea donc pas nécessaire d'annexer ces rapports à sa note du 21 juillet 1944.